

Règlement du concours

BDL&Tech 2025

Organisé du 21 juillet au 28 octobre 2025

Article 1 – Organismes

- **Grenoble Métropole Hockey 38**, société Anonyme au capital de 130 000€ dont le siège social est situé à GRENOBLE (38000) au 3 rue des Pins, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro : 432 755 940 et,
- **Le Village by CA Sud Rhône Alpes** société par actions simplifiée unipersonnelle, dont le siège social est situé à GRENOBLE (38000) au 5 place Nelson Mandela, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro : 83411481100021.

Co-organisent un concours dénommé « Concours BDL&TECH 2025 », ci-après le « concours ».

Article 2 – Objet du concours

Le concours BDL&TECH 2025 est un concours visant à **promouvoir des startups innovantes** à travers un événement d'envergure, alliant sport et technologie. Il offre aux startups participantes **une visibilité auprès d'acteurs économiques et d'un large public, avec des opportunités de networking et de promotion**. Les finalistes auront l'opportunité de pitcher sur la glace devant près de 4000 personnes (y compris des invités VIP) **le mardi 28 octobre 2025** à la patinoire Pôle Sud de Grenoble. Le public désignera le grand lauréat à la fin du match.

Article 3 – Dates

- Le dépôt des candidatures débutera **le 21 juillet 2025 et se clôturera le 12 septembre 2025 à 23h59** (date limite de dépôt des candidatures). Les organisateurs se réservent le droit de prolonger les inscriptions **jusqu'au 03 octobre 23h59** dans le cas où le nombre d'inscrits ne serait pas suffisant pour assurer le concours dans les conditions prévues.
- Les candidats au concours se réuniront **le vendredi 10 octobre 2024 entre 9h30 et 12h*** à la patinoire pôle sud afin de présenter leur concept / solution devant un jury composé de membres de l'écosystème des organisateurs. Ce

dernier désignera les deux finalistes qui auront l'occasion de pitcher le soir de match (**28 octobre 2025**) devant le public. Cette partie est dénommée "pitch vestiaire" pourra être photographiée et/ou filmée. Les participants ayant pris l'option "pressbook" pourront utiliser ces photographies à des fins de communication ou de promotion de leur activité.

- Les deux finalistes sélectionnés par le jury bénéficieront d'un coaching de la part de certains membres du jury, qui aura lieu **le jeudi 16 octobre 2025** dans les locaux du Village by CA Sud Rhône Alpes entre 9h30 et 12h*.
- Le public élira la startup du match lors de l'événement BDL&TECH qui se tiendra **le mardi 28 octobre, à partir de 19h** à la patinoire Pôle Sud de Grenoble. Les résultats seront annoncés en fin de match.

**Les horaires précis de passage devant le jury seront communiqués par e-mail, individuellement, suite à la validation de la candidature de la startup.*

Article 4 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique agissant pour des besoins professionnels en tant que représentant de son entreprise ou une entreprise (personne morale de droit privé) répondant aux critères suivants :

- Être une entreprise constituée et légalement enregistrée (en France).
- Proposer une solution innovante dans le domaine de la technologie, du développement durable, de la santé, ou tout autre secteur à fort potentiel.
- Avoir la capacité de présenter son projet de manière professionnelle et d'engager un dialogue avec des investisseurs, partenaires et clients potentiels.

Il n'est pas obligatoire pour participer de faire partie du réseau des Villages by CA ou d'être localisé sur le territoire Sud Rhône Alpes.

Ne peuvent être candidats au concours BDL&TECH 2025 :

- les entreprises dirigées par des membres de l'équipe organisatrice (Brûleurs de Loups et Village by CA Sud Rhône Alpes) ;
- les associations ;
- les entreprises franchisées ;
- les candidats présentant un projet à but religieux ou politique, contraire aux lois, portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- les membres de la famille des collaborateurs organisateurs ou des membres du jury.

Article 5 – Modalités de participation

La participation au **concours de startups BDL&TECH** est **gratuite**. Pour candidater, la startup doit compléter le formulaire en ligne dédié à l'appel à projets :

<https://ypl.me/Ml1>. Le dossier de candidature devra être rempli avec soin et comporter l'ensemble des informations demandées.

⚠ *Les organisateurs se réservent le droit de ne pas retenir certaines candidatures, selon la qualité, la pertinence ou la complétude des dossiers reçus.*

PACK STARTUP : CONCOURS BDL&TECH – GRATUIT

Le pack concours comprend :

- Le **dépôt de candidature** en ligne (avec présélection possible),
- La **présentation devant un jury de professionnels**, dans les vestiaires des Brûleurs de Loups (pitch de 5 minutes + 5 minutes de questions/réponses),
- **2 places debout** pour assister au match du 28 octobre 2025, dès lors que la startup est confirmée pour passer devant le jury (pitch vestiaire)
- La **présence de la marque** sur un article dédié sur le site internet officiel des Brûleurs de Loups,

En cas de sélection en finale :

- ➡ Un **coaching pitch** avec des membres du jury de sélection, au Village by CA Sud Rhône Alpes,
- ➡ Un **pitch de 3 minutes sur la glace**, au tiers-temps du match, devant un public de plus de 4 000 personnes,
- ➡ Une **mise en avant dans les communications avant-match** (newsletter, réseaux sociaux...).

PACKS COMPLÉMENTAIRES et OPTIONS

Les startups participantes, qu'elles soient retenues ou non pour la finale, peuvent choisir d'exposer sur le **Village Innovation** avec le **Pack Stand Village Innovation**.

PACK STAND VILLAGE INNOVATION – 100 € HT

Ce pack comprend :

- **1 stand sur l'avant-match** : avec une table, 2 chaises et la possibilité d'installer son kakémono / ses produits démo,
- **2 places assises Virage** incluses,
- **Visibilité en communication** : logo sur les supports de communication, lien sur site des Brûleurs de Loups et relai sur les réseaux sociaux.

Elles peuvent également souscrire des options à la carte : liste et tarification disponibles à [l'annexe 1 de ce règlement](#).

D'autres prestations sont éventuellement possibles sur demande auprès de l'équipe commerciale des Brûleurs de Loups.

Article 6 – Dotations du concours

Le concours se déroulera entre les startups sélectionnées sur dossier d'inscription. 2 finalistes seront désignés par les membres du jury. Ces derniers seront primés.

Les dotations pour les deux finalistes sont les suivantes :

- Une adhésion au Brûleurs De Loup Business Club, d'une valeur de 990€, incluant :
 - Accès à tous les événements du BDL Business Club, avec les 200+ partenaires du club (6 à 10 événements par saison, hors matches)
 - Référencement dans l'annuaire partenaire BDL Business Club 24-25, délivré en janvier pour les "Voeux du Président"
- Une valorisation par le biais d'un communiqué de presse et sur les réseaux sociaux des Brûleurs De Loups et du Village by CA Sud Rhône Alpes.

Le grand gagnant remportera :

- o Pour une startup étant accompagnée par le Village by CA Sud Rhône Alpes : 4 entrées pour le salon Tech&Fest 2026
- o Pour une startup externe au Village by CA Sud Rhône Alpes : un diagnostic 360 (formule 2h) avec notre start-up manager ainsi qu'un accès à 2 événements du Village (accompagnement collectif)
- o Un pack de 3 matchs en loge VIP (2 places/match) pour travailler votre réseau

Article 7 – Validation des candidatures

Toute inscription conforme et réalisée dans les temps sera étudiée par l'équipe organisatrice. L'inscription et le dépôt des candidatures se fera uniquement par Yurplan via ce lien : <https://ypl.me/ML1>

Tout dossier de candidature incomplet ou envoyé par un autre biais ne pourra être étudié.

Article 8 – Sélection finale des lauréats

Le jury de sélection se tiendra **le vendredi 10 octobre 2024 entre 9h30 et 12h** dans les vestiaires des joueurs à la patinoire Pôle Sud (1 AV d'Innsbruck, 38100 Grenoble). Une confirmation sera envoyée par mail à chaque candidat validé.

Le jury est composé de partenaires des Brûleurs de Loups et du Village by CA Sud Rhône Alpes ainsi que d'au moins un représentant de chaque équipe organisatrice.

Les startups représentées par un ou deux membres de l'équipe dirigeante auront 5 minutes pour pitcher leur solution / concept et 5 minutes de questions-réponses avec les membres du jury.

Ces derniers auront au préalable de la session consulté les présentations des startups (fournies lors de l'inscription). Ils évalueront les passages au moyen d'une grille de notation reprenant des critères tels que :

- Le caractère innovant du projet
- La vocation environnementale
- L'impact territorial et sociétal
- La qualité de l'offre
- La posture dirigeante

Les points seront comptabilisés à la suite de l'ensemble des passages et donneront lieu au classement final. Si des startups sont ex-aequo, le jury délibèrera pour déterminer un positionnement définitif.

Les candidats seront informés du classement dans les jours suivants et les deux finalistes seront conviés à une session de préparation, le jeudi 16 octobre 2025, appelée "coaching pitch" pour se préparer à pitcher sur la glace du 28 octobre 2025.

Le soir du match, chaque finaliste aura l'opportunité de réaliser un pitch de 2 min, sur la glace, aux tiers temps, devant un public de près de 4000 personnes.

A la fin du match, le public déterminera la startup du match (grande lauréate) par le biais d'un système de vote via l'application des Brûleurs de Loups.

Article 9 – Communication sur les projets startups

Les éléments de présentation fournis par les candidats seront, en tout ou partie, utilisés pour présenter leur projet sur l'article internet dédié, créé spécialement sur le site des Brûleurs de Loups. La présentation complète sera quant à elle transmise uniquement aux membres du jury dans le cadre de la sélection des finalistes.

Les organisateurs se réservent le droit de relecture et de corrections du texte de présentation avant sa publication en ligne, sans en modifier le sens. Les candidats autorisent les organisateurs à utiliser leurs noms et prénoms et la dénomination de leur startup pour les besoins de la communication faite autour du concours, uniquement sur supports écrits ou sur le site internet des organisateurs, sur une période de 5 ans, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de sa dotation.

Par ailleurs, les lauréats bénéficieront d'une forte action de communication sur leurs startups dans les semaines suivant leur désignation notamment sur les sites internet et réseaux sociaux des organisateurs, par le biais de communiqués de presse ou autre temps fort organisateurs.

Article 10 – Remise des prix

La remise des prix s'effectuera à la fin du match du 28 octobre 2025. Un cocktail est organisé auprès des VIP et partenaires invités pour l'événement. Le prix du meilleur joueur du match sera remis en même temps que celui de la startup du BDL&TECH.

Un relai d'information sera fait sur le site internet des organisateurs et sur les moyens multimédia (réseaux sociaux, écrans, ...).

Aucun prix reçu dans le cadre du présent concours ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces.

Les prix qui ne pourront pas être remis aux lauréats pour des raisons non imputables à l'organisateur ne pourront pas être réclamés à l'organisateur et resteront la propriété de ce dernier.

Article 11 – Responsabilité des organisateurs et des candidats

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent (cas fortuit ou force majeure ainsi que tout autre événement considéré par les organisateurs comme rendant impossible l'exécution du concours dans les conditions initialement prévues).

A ce titre et en tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée.

En cas d'annulation à l'initiative de l'organisateur, les participants se verront automatiquement remboursés des frais engagés.

Toute annulation de participation initié par une startup, pour quelque motif que ce soit, ne pourra donner lieu à un remboursement des frais d'inscription (pack souscrit), sauf en cas de force majeure dûment justifiée par un document officiel (certificat médical, attestation légale, ou tout autre justificatif pertinent).

En cas de force majeure reconnue, la demande de remboursement devra être adressée par écrit aux organisateurs dans un délai de **7 jours** suivant l'événement ayant entraîné l'annulation.

Les organisateurs se réservent le droit de valider ou de rejeter la demande de remboursement en fonction de l'examen des justificatifs fournis.

Article 12 – Propriété intellectuelle

Le candidat assure aux organisateurs détenir tous les droits de propriété intellectuelle sur le concept / la solution qu'il présente au concours BDL&TECH2025. Le participant déclare et garantit que le projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits des tiers.

Article 13 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple, entière et totale, du présent règlement et l'interprétation qui pourrait en être faite par les organisateurs. Le règlement complet du présent concours est à disposition gratuitement et sur simple demande en écrivant à : d.liapis@bruleursdeloups.fr et sur le formulaire d'inscription.

Article 14 – Données personnelles

La communication des données à caractère personnel indiquée par un astérisque sur le formulaire est obligatoire. Le défaut de communication de ces données aura pour conséquence de ne pas vous permettre de vous inscrire au concours BDL&TECH 2025. Les données à caractère personnel recueillies par les organisateurs dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. Elles pourront faire l'objet d'un traitement automatisé ou non par les organisateurs, responsables de traitement, pour les finalités suivantes :

- Gestion des candidatures
- Finalisation commerciale (vente de packs)
- Communication dans le cadre du concours

Les données personnelles sont conservées et traitées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités poursuivies et au maximum pour une durée de deux ans à compter du dépôt du dossier de candidature. Les candidats peuvent à tout moment, dans les conditions prévues par la loi, accéder à leurs données personnelles, s'opposer pour motif légitime à leur traitement, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Les candidats peuvent à tout moment et sans justification, s'opposer à l'utilisation de leurs données à des fins de prospection commerciale les organisateurs ou par des tiers, ou, lorsque le traitement a pour base légale le consentement, retirer leurs consentements, en écrivant à :

d.liapis@bruleursdeloups.fr. Ils peuvent, en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante <http://www.cnil.fr> et le siège est situé au 3 place de Fontenoy, 75007 Paris. Ils sont informés que l'exercice de certains des droits susvisés pourra empêcher les organisateurs de proposer, selon les cas, certains produits ou services.

Article 15 – Litiges

Il est expressément convenu que la Loi ayant vocation à s'appliquer est la Loi française. Les participants sont donc soumis à la réglementation française applicable aux jeux et loteries. Toute réclamation doit être adressée par écrit au plus tard 30 jours après la remise des prix (le cachet de la poste faisant foi) en écrivant à l'une des deux adresses mentionnées à l'article 1. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus acceptée. Tout litige né à l'occasion du présent jeu et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux de Grenoble.

ANNEXE 1 - TARIFICATIONS BDL&TECH

Nom	Prix (HT)
CONCOURS BDL&TECH Réservations disponibles jusqu'au 12 septembre 2025 à 23h59	Gratuit
L'accès au concours comprend : - Le dépôt de candidature en ligne (avec présélection possible), - La présentation devant un jury de professionnels, dans les vestiaires des Brûleurs de Loups (pitch de 5 minutes + 5 minutes de questions/réponses), - 2 places debout pour assister au match du 28 octobre 2025, dès lors que la startup est confirmée pour passer devant le jury (pitch vestiaire) - La présence de la marque sur un article dédié sur le site internet officiel des Brûleurs de Loups	
STAND VILLAGE INNOVATION Réservations disponibles jusqu'au 12 septembre 2025 à 23h59	100€
Ce pack comprend : - 1 stand sur l'avant-match : avec une table, 2 chaises et la possibilité d'installer son kakémono / ses produits démo, - 2 places assises Virage incluses, - visibilité en communication : logo sur les supports de communication, lien sur site des Brûleurs de Loups et relai sur les réseaux sociaux.	
Pressbook - 10 photos professionnelles	50€
Tarif proposé sous réserve de la souscription d'un PACK CONCOURS BDL&TECH. Valable sur les sessions "Pitch vestiaire" ou "Pitch sur glace" (sous réserve d'être finaliste). Les photographies seront réalisées par un photographe professionnel des Brûleurs de Loups. Il est possible de prendre un pressbook complet de 20 photographies comprenant les deux sessions (sélectionner 2 packs Pressbook).	
Visibilité sur écran LED pendant le match	250€
<i>Tarif valable sous réserve de l'achat d'un STAND VILLAGE INNOVATION ou d'un PACK CONCOURS BDL&TECH.</i> <i>Pour un spot de 12 secondes mettant en avant votre marque, sur les écrans LED du stade. 20 passages assurés par match.</i>	
Lot de 2 places Salon Prestige	130€
Tarif valable sous réserve de l'achat d'un STAND VILLAGE INNOVATION ou d'un PACK CONCOURS BDL&TECH. Offre comprenant deux places en Sièges Prestiges: - Prestation cocktail dinatoire servie en 3 temps, sur mange-debout avec softs, vins et bières en avant-match et pendant les 2 pauses de jeu - Sièges marqués par tête, avec logo de votre société - Places en tribune centrale derrière le banc des joueurs BDL ou adverse - Un cadeau BDL Business	
Lot de 2 places VIP Loge Networking	400€

Tarif valable sous réserve de l'achat d'un STAND VILLAGE INNOVATION ou d'un PACK CONCOURS BDL&TECH. Lot de deux places VIP dans l'espace business Taittinger avec prestation VIP: Développer votre réseau n'aura jamais été aussi facile dans des conditions d'accueil VIP haut de gamme pour vos invités. - Prestation d'înatore complète avec vins, bières, softs et champagne tout au long du match - Après-match avec débriefing en présence du coach et du joueur du match. - 1 place de parking / 4p	
PACK PRESTIGE Ce pack contient: 1 STAND VILLAGE INNOVATION 1 CONCOURS BDL&TECH 2 Lot de 2 places Salon Prestige	310€
PACK VISIBILITÉ Ce pack contient: 1 STAND VILLAGE INNOVATION 1 CONCOURS BDL&TECH 1 Pressbook - 10 photos professionnelles 1 Visibilité sur écran LED pendant le match	350€
PACK VIP BUSINESS Ce pack contient: 1 STAND VILLAGE INNOVATION 1 CONCOURS BDL&TECH 1 Visibilité sur écran LED pendant le match 1 Lot de 2 places VIP Loge Networking	700€